

3.0 crédits	30.0 h	1 + 2q
-------------	--------	--------

Enseignants:	Rinder Ann ;
Langue d'enseignement:	Allemand
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Avoir suivi le cours LALLE 1810 ou un cours équivalent.
Thèmes abordés :	Les rapports sociaux, la présentation publique d'un projet, d'un exposé, d'une communication , la participation à un groupe de travail, une réunion, la négociation, l'échange d'idées, l'élaboration d'une argumentation, l'entretien téléphonique, l'entretien d'embauche (y compris la rédaction du CV et de la lettre de motivation), l'utilisation du courrier électronique.
Acquis d'apprentissage	-- Compréhension à la lecture : niveau B2 du « CECR » -- Compréhension à l'audition : niveau B2 du « CECR » -- Expression orale : niveau B2 du « CECR » -- Expression écrite : niveau B1 du « CECR » -- Code : pouvoir maîtriser suffisamment les fonctions langagières, les structures grammaticales (simples et complexes), le vocabulaire (général et spécifique au domaine d'études), la prononciation et l'intonation de l'allemand pour permettre une communication aisée et spontanée. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation continue, examen oral et dossier d'embauche
Méthodes d'enseignement :	-- Exercices d'expression orale individuels et interactifs, -- Exercices d'expression écrite, -- Exercices de révision. -- Cours en groupes de max. 15 étudiants. -- Heures présentielles : 45 heures -- Travail autonome : 27 heures
Contenu :	L'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations telles que: les rapports sociaux, la présentation publique d'un projet, d'un exposé, d'une communication , la participation à un groupe de travail, une réunion, la négociation, l'échange d'idées, l'élaboration d'une argumentation, l'entretien téléphonique, l'entretien d'embauche (y compris la rédaction du CV et de la lettre de motivation), l'utilisation du courrier électronique. Avant chaque activité, l'enseignant mettra à la disposition de l'étudiant une panoplie d'outils (techniques de communication, fonctions langagières, vocabulaire général et spécialisé, rappels grammaticaux, ...) et de ressources (documents écrits, audiovisuels, sites internet, ...) qui lui permettront d'être opérationnel dans chacune des situations de communication interactive, pour autant qu'il s'y prépare avec toute l'application requise. Des activités de "feedback" et de remédiation seront éventuellement proposées.
Bibliographie :	& t; Syllabus de cours

Autres infos :	<p>-- L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. -- Guidance à la Salle Multimédia</p>
Cycle et année d'étude: :	<p>> Bachelier en histoire > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale > Bachelier en langues et littératures anciennes, orientation classiques > Bachelier en langues et littératures modernes et anciennes > Bachelier en philosophie > Année d'études préparatoire au master en sciences et technologies de l'information et de la communication</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>ILV</p>